



Commission de la culture, du patrimoine et de la mémoire

3249 - Actions mémoriales

Dispositif d'aide à la recherche scientifique

Rapport n° CP/2013/858

Service gestionnaire :

Service du patrimoine culturel

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation, l'attribution d'une bourse de recherche scientifique, dans le cadre du dispositif de soutien particulier aux travaux de recherche liés à l'histoire de l'Alsace.

Rappel du dispositif d'aide à la recherche scientifique

Un dispositif d'aide à la recherche scientifique a été créé par délibération du Conseil Général du 26 octobre 2009, avec pour objectif de favoriser la recherche et la connaissance de sujets de l'histoire alsacienne peu ou insuffisamment traités, pour la période de la seconde guerre mondiale, en lien notamment avec le recensement des victimes.

Ce dispositif a été élargi en juin 2012, l'aide pouvant concerner des recherches relatives à toute période de l'histoire de l'Alsace, ceci afin de favoriser le développement de la connaissance de l'histoire régionale au sens large.

Tous les travaux de recherche historique, réalisés dans le cadre d'un doctorat ou d'un master et encadrés par un directeur de recherche, peuvent ainsi bénéficier de l'aide départementale, en fonction de l'intérêt des sujets proposés, et sur avis du comité de sélection et de suivi.

Attribution d'une bourse de recherche

Une demande a été déposée par M. Adrien VUILLEMIN, qui travaille sur un projet de thèse consacrée au système défensif des petites et moyennes localités alsaciennes, entre la Zorn et la Fecht, du 13^e au 19^e siècles.

Le comité de sélection et de suivi a émis un avis favorable pour la proposition listée dans l'annexe et propose d'attribuer la subvention suivante :

- 5 000 euros à M. Adrien VUILLEMIN, avec un versement en deux acomptes.

Les conditions d'attribution de cette bourse sont définies dans la convention de financement jointe au présent rapport.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
30497	65-6574-3110	19 200,00 €	19 200,00 €	5 000,00 €

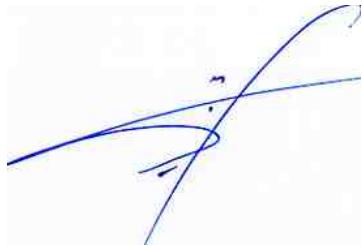
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve le choix effectué par la commission de sélection et de suivi et décide d'attribuer au candidat retenu, M. Adrien VUILLEMIN, une subvention de 5 000 € pour sa thèse portant sur le système défensif des petites et moyennes localités alsaciennes, entre la Zorn et la Fecht, du XIII^e au XIX^e siècles.

Elle autorise par ailleurs le Président à signer la convention financière, à conclure entre le Département et le bénéficiaire de la bourse de recherche, conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental.

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL